



09/04/2025

Centre scolaire de PLESIDY: circuits spécifiques.

040305-1A - GUINGAMP - SAINT ADRIEN - PLESIDY

	Fréquence: L--J---	Transporteur: JEZEQUEL	
	HERVE AUTOCARS		
340	GUINGAMP PLACE DU VALLY (GARE ROUTIÈRE)	07:50	
332	GUINGAMP GARE SNCF	08:10	
1856	SAINT-ADRIEN PLACE DE LA MAIRIE (ABRIBUS)	08:16	
1193	PLÉSIDY COLLEGE DIWAN	08:25	

040305-1R - PLESIDY - GUINGAMP

	Fréquence: -M--V--	Transporteur: JEZEQUEL	
	HERVE AUTOCARS		
	PLÉSIDY COLLEGE DIWAN		16:15
	GUINGAMP GARE SNCF		16:40
340	GUINGAMP PLACE DU VALLY (GARE ROUTIÈRE)		16:45

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire. Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu. Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours. Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera **une modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à la Région Bretagne pour **validation**. De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu. La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.



040305-2R - PLESIDY - SAINT ADRIEN - GUINGAMP

	Fréquence: -M--V-- Transporteur: JEZEQUEL HERVE AUTOCARS	
1193	PLÉSIDY COLLEGE DIWAN	17:10
1856_2	SAINT-ADRIEN PLACE DE LA MAIRIE (ABRIBUS)	17:23
332_2	GUINGAMP GARE SNCF	17:35
340	GUINGAMP PLACE DU VALLY (GARE ROUTIÈRE)	17:40

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire. Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu. Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours. Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera **une modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à la Région Bretagne pour **validation**. De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu. La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.



09/04/2025

Centre scolaire de PLESIDY: circuits spécifiques.

040305D-1A - GUINGAMP - PLESIDY

040305D-1A	Fréquence: L--J--- Transporteur: JEZEQUEL HERVE AUTOCARS		
340	GUINGAMP PLACE DU VALLY (GARE ROUTIÈRE)	07:50	1193
332	GUINGAMP GARE SNCF	08:00	332
1193	PLÉSIDY COLLEGE DIWAN	08:20	340

040305D-1R - PLESIDY - GUINGAMP

	Fréquence: -M--V-- Transporteur: JEZEQUEL HERVE AUTOCARS		
	PLÉSIDY COLLEGE DIWAN		16:20
	GUINGAMP GARE SNCF		16:45
	GUINGAMP PLACE DU VALLY (GARE ROUTIÈRE)		16:50

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire. Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu. Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours. Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera **une modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à la Région Bretagne pour **validation**. De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu. La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.



09/04/2025

Centre scolaire de PLESIDY: circuits spécifiques.

040306-1A CARHAIX - PLESIDY

	Fréquence: L--J--- Transporteur: VOYAGES NICOLAS		
2454	CARHAIX-PLOUGUER GARE	07:10	
877	LE MOUSTOIR BOURG	07:20	
9459	PAULE LA PIE (AIRE DE REPOS)	07:25	
	ROSTRENEN PARC D'ACTIVITE KERJEAN (RUE DES HETRES)	07:40	
1593	PLOUNÉVEZ-QUINTIN MAIRIE	07:50	
623	LANRIVAIN EGLISE (D50)	08:00	
24205	BOURBRIAC PLACE DU CENTRE	08:15	
1193	PLÉSIDY COLLEGE DIWAN	08:30	

040306-R PLESIDY - CARHAIX

	Fréquence: -M--V-- Transporteur: VOYAGES NICOLAS		
	PLÉSIDY COLLEGE DIWAN		16:15
	BOURBRIAC PLACE DU CENTRE_2		16:25
	LANRIVAIN EGLISE (D50)_2		16:40
	PLOUNÉVEZ-QUINTIN MAIRIE		16:45
	ROSTRENEN PARC D'ACTIVITE KERJEAN (RUE DES HETRES)		16:55
	PAULE LA PIE (AIRE DE REPOS)		17:10
	LE MOUSTOIR BOURG		17:20
	CARHAIX-PLOUGUER GARE		17:30

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire. Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu. Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours. Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera **une modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à la Région Bretagne pour **validation**. De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu. La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.